

A-t-on le droit de punir ?

Punir = infliger une peine car faute.

Peine => souffrance, mal corporel ou perte d'un bien (vie, liberté, argent, jouissance de qqch...).

donc pourquoi le « droit de punir » est-il paradoxal ?

Le droit (qui énonce ce qui est juste et désigne aussi l'ensemble des lois et leur application) s'élabore contre l'usage de la violence : on remplace l'usage de la force par le recours à des règles de vie dont tout le monde reconnaît la nécessité. La loi remplace la violence, la justice est opposée à la force. Or la sanction est une violence, la punition peut même apparaître comme une vengeance sociale, une violence exercée par l'ensemble social. Alors la punition peut-elle être juste ?

=> Est-il moralement possible de légitimer le recours à un mal comme moyen du bien ?

(moyen de maintenir l'ordre voire de faire de la pédagogie ?)

⚠️ écueils : ressentiment, vengeance, jouissance morbide de l'humiliation d'autrui ou d'exhibition de son pouvoir... Sans doute certaines motivations sont à dénoncer.

Le principe de la punition est utile, certes, mais l'utile n'est pas toujours moral (ex : torture) donc comment le justifier rationnellement ?

Il faudrait prouver que renoncer à punir est aussi condamnable moralement que punir sans scrupules et que donc la punition serait dans certains cas un juste milieu entre deux excès.

I- Les justifications habituellement avancées au droit de punir.

Justifications pragmatiques, pratiques (1&2)

1. Justification juridique

si loi enfreinte, nécessité de la restaurer, de réaffirmer qu'elle est en vigueur.

L'**impunité** (= le fait de ne pas punir) revient à faire le deuil de la loi. ex: mythe platonicien de l'anneau de Gygès.

2. Justification sociale

a. Protéger les gens, éliminer la menace que représente le criminel et le risque de **récidive**.

b. Intimider et **dissuader**.

Punition pour l'exemple, pour que les autres ne passent pas à l'acte délictueux ou criminel en prenant conscience de la peine qu'ils encourent.

3. Justification morale

a. guérir l'âme du criminel de sa propre injustice. *Gorgias*, Platon (*autour de 387 av. J.-C.*)

évoque une médecine de la méchanceté, "prix de la santé", "la punition [...] les débarrasse du plus grand des maux". Pour Socrate, même, il vaut mieux subir l'injustice que la commettre.

Pour Hegel : La punition permet au criminel de nier ce qui a été négatif en lui

b. promouvoir une exigence morale dans le monde.

Nécessité de la justice selon Kant : "si la justice disparaît c'est chose sans valeur le fait que des hommes vivent sur terre".

Transition : problème : quand il n'y a que 1&2, punition peut devenir outil de pouvoir, violence institutionnelle. Subversion du judiciaire par logique policière.

II- Ce qui peut rendre illégitime le droit de punir.

1. Que ne punisse pas la personne qui a autorité. Qui punit ? L'autorité investie (en Ancien Régime, au bout du compte, par Dieu; en démocratie contemporaine, au bout de la chaîne, par le peuple).

Cas de la vengeance personnelle, ou même du justicier. Ex : comte de Monte-Cristo (roman d'Alexandre Dumas, 1844), plus récemment héros de la série Dexter¹.

Vengeance est particulière, immédiate, privée, dans une relation personnelle -souvent de la victime.

A l'inverse, Justice est générale, médiante, publique, avec un tiers jugeant qui est symbole du droit.

Que cette autorité punisse pour punir ou donne le spectacle de la punition (analyses de Michel Foucault) Code d'Hammurabi souligne que régner c'est punir. Instrumentalisation du coupable dans punition pour l'exemple.

2. Le manque d'intégrité du magistrat. Si la personne punit avec excès, avec passion...Partialité, collusion, conflit d'intérêts... excès, arbitraire, surenchère... Nécessité de l'équité, symbole de la balance + proportion (ex : le talion).

3. Qu'on ne tienne pas compte de la personne du coupable, ou des circonstances

circonstances atténuantes : intention (ex : homicide involontaire ou pas, blessure commise dans un cas de légitime défense, etc.), pleine possession de ses facultés mentales (nécessité d'une expertise impartiale et d'un soin si aliéné et donc irresponsable pénalement).

4. Que la loi soit illégitime...

Opposition légal / légitime avec exception de la désobéissance civile qui *in fine* ne punit pas la désobéissance à la loi quand cette désobéissance peut être légitime.

Est-il légitime de punir quelqu'un pour ce qu'il est (Juif, homosexuel) et non pour ce qu'il a fait (délit, crime)? Loi doit protéger des valeurs universalisables.

III - Droit donc fondé sur un devoir.

1. Autorité gardienne de la loi : a pouvoir et devoir de punir. Pédagogie doit rester en ligne de mire. Permettre remords voire repentir ? Le droit de punir se fonde finalement sur le droit du droit de ramener le délinquant à son statut d'être humain, c'est-à-dire raisonnable et surtout libre. Un état de droit n'a pas le droit de laisser l'un de ses membres se mépriser lui-même au point de se dérober à la vérité de ce qu'il est.

2. Semble bannir certains types de supplices : pb peine de mort ? n'a plus aucun sens si pas d'au-delà dans une simple logique d'expiation. empêche en plus la correction du criminel. Pb de la prison si celle-ci empêche à terme toute réinsertion ou ne sert qu'à tisser des réseaux pour la récidive...

=> Possible, légitime et nécessaire si ascèse douloureuse : on punit presque malgré soi, parce qu'on le doit.

Finalement, la punition n'est légitime que si elle a pour but l'éducation. La véritable force de la loi lui vient :

De sa rationalité, qui fonde sa nécessité et qui permet à tous de lui obéir sans se sentir contraint.

De sa légitimité au regard des principes qui fondent les lois.

De la connaissance de ces lois et de leur nécessité (éducation)

De la volonté générale et de l'appartenance citoyenne

"Cette idée, aujourd'hui si générale et en apparence si naturelle, si inévitable, cette idée qu'on a du mettre en avant pour expliquer comment le sentiment de justice s'est formé sur terre, je veux dire l'idée que « le criminel mérite le châtement parce qu'il aurait pu agir autrement » est, en réalité, une forme très tardive et même raffinée du jugement et du raisonnement chez l'homme ; celui qui la place au début se méprend grossièrement sur la psychologie de l'humanité primitive. Pendant la plus longue période de l'histoire humaine, ce ne fut absolument pas parce que l'on tenait le malfaiteur pour responsable de son acte qu'on le punissait : on n'admettait donc pas que seul le coupable devait être puni : on punissait plutôt comme aujourd'hui encore les parents punissent leurs enfants, poussés par la colère qu'excite un dommage causé et qui la font passer sur l'auteur du dommage (faute de mieux), mais cette colère est maintenue dans certaines limites et modifiée par l'idée que tout dommage trouve quelque part son équivalent, qu'il est susceptible d'être compensé, fût-ce même par une douleur que subirait l'auteur du dommage. »" « La Généalogie de la morale », Nietzsche

¹ formé par son père à tuer des criminels, répète à plusieurs reprises qu'il corrige les failles de l'appareil pénal. Les lois ne suffisent pas et ses meurtres prennent prétexte du mal commis par ses victimes pour se justifier mais en même temps, ces exécutions sont toujours décrites et ressenties par le héros comme le fruit d'une addiction. On pourrait dire qu'il existe trois niveaux d'interprétation de la punition dans cette série : celui qui se justifie légalement, celui qui se justifie selon le critère du code en vigueur chez les Morgan Père et fils (adoptif), et enfin celui d'une pure et simple libération de violence gratuite faisant écho au traumatisme subi par Dexter à trois ans, le meurtre commis devant lui de sa mère. Mais dans ses trois niveaux, c'est une seule et même efficacité qui se libère avec des niveaux d'intensité étagés : celui d'une violence qui exige rétribution. Dans cette perspective, le droit de punir ne repose que sur le fond physique de cette logique de la compensation et l'expression est finalement impropre puisque c'est la notion même de "droit" qui se voit remise en cause, nous n'avons pas le droit de punir, nous en avons « l'instinct ». Punir est l'expression de la violence. Série créée par James Monos Jr. 2006 (USA), 3 saisons.